

Motion sur la réforme du collège

**Présentée au conseil d'administration
du collège Jean Jaurès de Bourbourg
le vendredi 06 novembre 2015**

Nous, représentants élus au conseil d'administration du collège Jean Jaurès de Bourbourg réunis le vendredi 06 novembre 2015, demandons :

- le retrait du projet de réforme du collège qui doit s'appliquer à la rentrée 2016,
- l'abrogation du décret n°2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège publié au JO n°0115 du 20 mai 2015,
- l'abrogation de l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège, publié au JO n°0115 du 20 mai 2015.

Nous refusons la perte d'heures d'enseignement pour les élèves de collège liée au passage à 26 heures hebdomadaires pour tous les niveaux.

Nous refusons la part d'autonomie laissée aux établissements qui ne fera qu'accroître les inégalités entre collèges, les mettra en concurrence et nuira aux élèves qui déménageront au cours de leur scolarité.

Nous refusons la suppression des options latin et DP3, de la section européenne et du dispositif bilangue qui sont pourtant des ouvertures sur le monde et des facteurs d'épanouissement pour nos élèves.

Nous refusons l'introduction de la langue vivante 2 en classe de 5^e avec des horaires insuffisants et la fragilisation de la diversité de l'offre linguistique au sein des établissements.

Nous refusons la globalisation des horaires des disciplines scientifiques en classe de sixième.

Nous refusons la suppression des deux heures d'accompagnement personnalisé (AP), en plus des horaires disciplinaires, en classe de sixième qui risque de se répercuter sur le volume horaire en français et en mathématiques.

Nous refusons la globalisation des horaires disciplinaires sur l'ensemble du cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e).

Nous refusons le flou qui règne sur les horaires d'arts plastiques et d'éducation musicale, regroupés sur la même ligne de la grille horaire.

Nous refusons que les professeurs documentalistes soient une fois encore « oubliés » par cette réforme.

Nous refusons le flou qui entoure l'évaluation à l'heure actuelle, notamment pour le diplôme national du brevet.

Nous refusons l'application des nouveaux programmes sur les quatre niveaux du collège dès la rentrée 2016 et demandons leur échelonnement sur trois ou quatre ans.

Nous refusons l'interdisciplinarité et l'accompagnement personnalisé imposés sur les heures de cours disciplinaires.

Nous refusons l'absence de temps de concertation dans nos emplois du temps pour nous permettre d'élaborer les projets interdisciplinaires.

Nous refusons l'accroissement à venir du nombre de réunions et de conseils, y compris avec l'ensemble des écoles rattachées à notre établissement, pour tenter de mettre en place cette réforme.

Nous refusons le système de formation des personnels prévu par le ministère pour la mise en place de cette réforme.

Nous refusons que notre liberté pédagogique soit remise en cause en fonction de modalités de travail imposées localement.

Nous refusons la mise en concurrence des disciplines et des enseignants au sein des établissements.

Nous refusons une réforme qui ne vise que des économies budgétaires au détriment de la qualité de l'instruction et de l'éducation des élèves.

Nous demandons une réforme du collège qui permette une réelle prise en compte des difficultés des élèves à l'entrée en sixième, une réforme qui permette à chaque élève d'exploiter au maximum son potentiel et ses capacités tout au long de sa scolarité au collège, et non une réforme qui contribuera à accroître les inégalités tout en cherchant à les niveler par le bas !